

DECISION MUNICIPALE n° D20230516-042

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

	Service	Musée du Pays d'Ussel	
	Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes – culture
Objet	Prêt au Musée du Pays d'Ussel de dessins appartenant à la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson afin d'organiser une exposition : « Couleurs en tapisserie »		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la convention de prêt de dessins à intervenir avec la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson dans le cadre de l'exposition « Couleurs en tapisserie » organisée par le Musée du Pays d'Ussel du 6 juin au 12 août 2023.

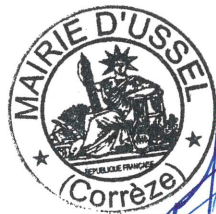
Article 2 : Ce prêt est consenti à la Ville d'Ussel par la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson à titre gracieux du 31 mai au 18 août 2023 (dates d'exposition : du 6 juin au 12 août 2023).

Article 3 : L'ensemble des dessins prêtés est assuré par la Ville d'Ussel.

Article 4 : Le transport aller-retour des dessins est à la charge de la Ville d'Ussel.

Article 5 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 16 mai 2023



Handwritten signature in blue ink.

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**

Christophe ARFEUILLÈRE